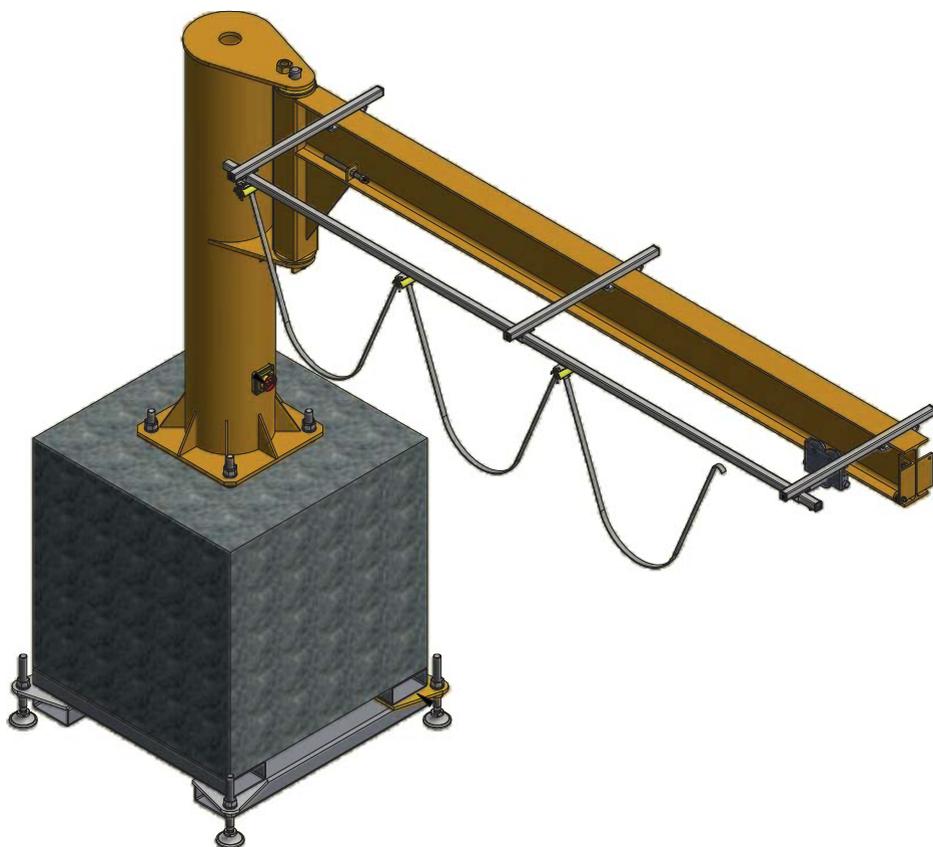


NOTICE DE MONTAGE

POTENCE SUR FÛT INVERSÉE MOBILE



ATTENTION

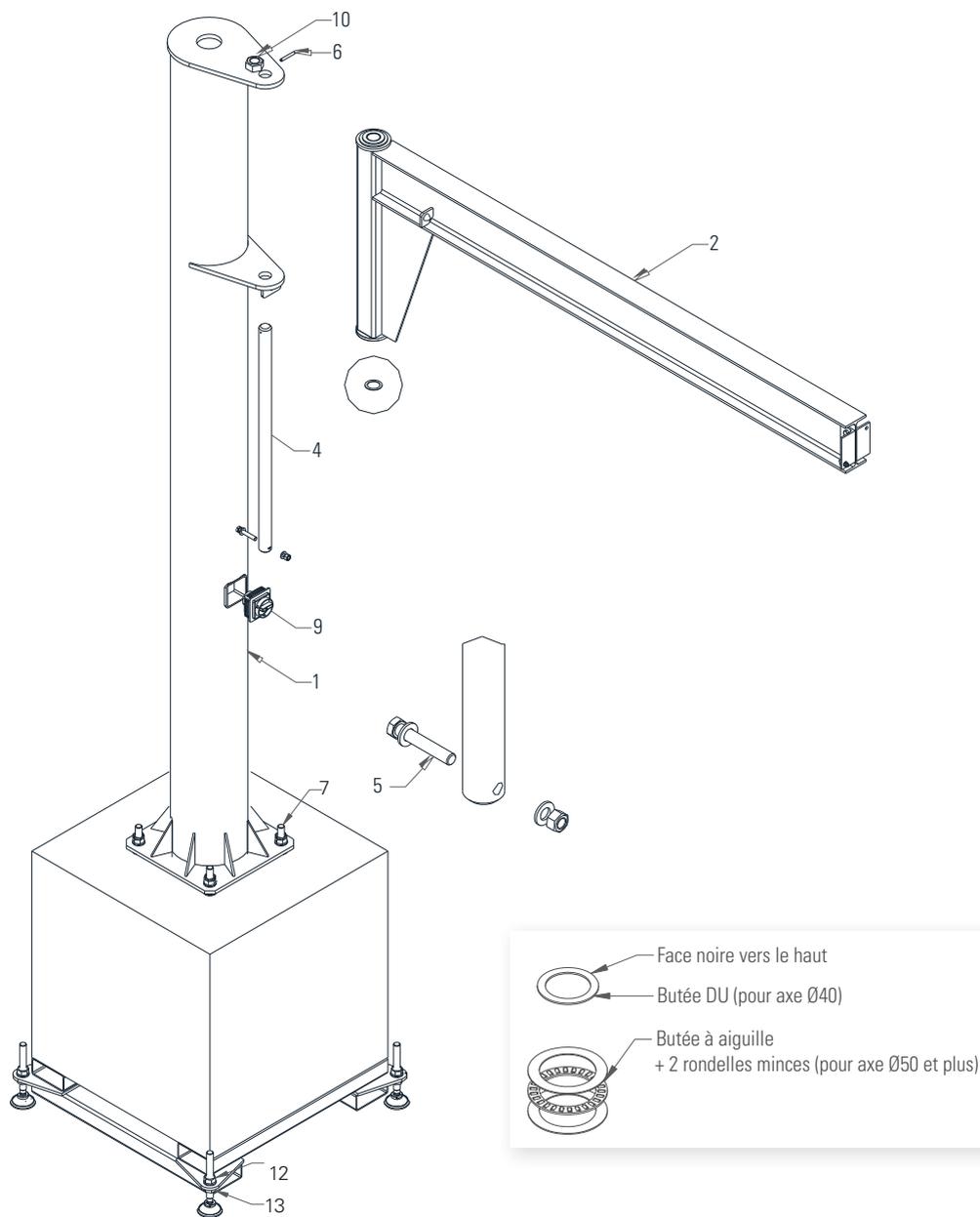
**CET APPAREIL
NE DOIT PAS
ÊTRE DÉPLACÉ
EN CHARGE**

SOMMAIRE

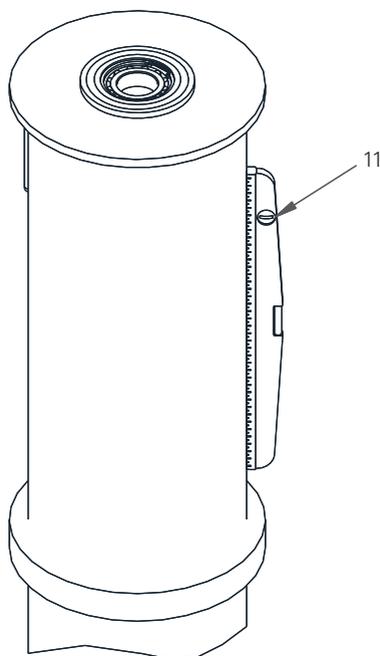
1. Schéma et instructions de montage	page 4
1.1 Potence sur Fût	page 4
1.2 Interrupteur cadenassable (option)	page 6
1.3 Ligne d'alimentation (option)	page 7
1.4 Ralentisseur (option)	page 8
1.4 Verrouillage de rotation (option)	page 9
1.6 Butées réglables (option)	page 10
1.7 Butées à souder (option)	page 11
1.8 Capot palan (option)	page 12
2. Obligations réglementaires	page 13
3. Ce qu'il faut faire et ne pas faire	page 14
4. Conditions d'essais des potences et portiques d'atelier	page 16
5. Pièces détachées	page 18
6. Obligations réglementaires	page 21
7. Caractéristiques	page 22

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

POTENCES SUR FÛT ARTICULÉES MOBILES



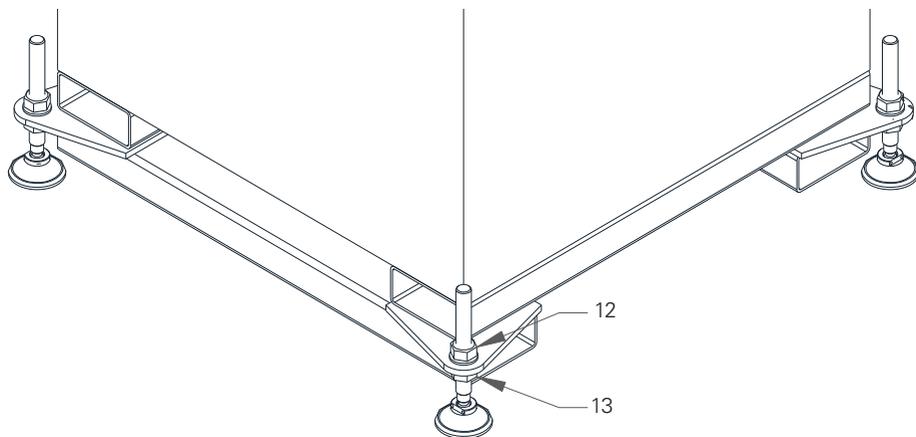
1. Monter le fût ① de la potence sur les tiges filetées du bloc béton en faisant reposer le dessous de la semelle sur une rangée d'écrous M27 ⑦ montés sur les tiges. Introduire les rondelles et les écrous M2 en partie supérieure de la semelle.
2. Avec un niveau ⑪, vérifier l'aplomb sur différentes positions autour de l'axe de rotation.



Couple de serrage :

- M 10 : 3,5 daN.m
- M 12 : 6 daN.m
- M 14 : 9,6 daN.m
- M 16 : 14,6 daN.m
- M 18 : 20 daN.m
- M 20 : 32 daN.m
- M 24 : 54 daN.m
- M 27 : 80 daN.m

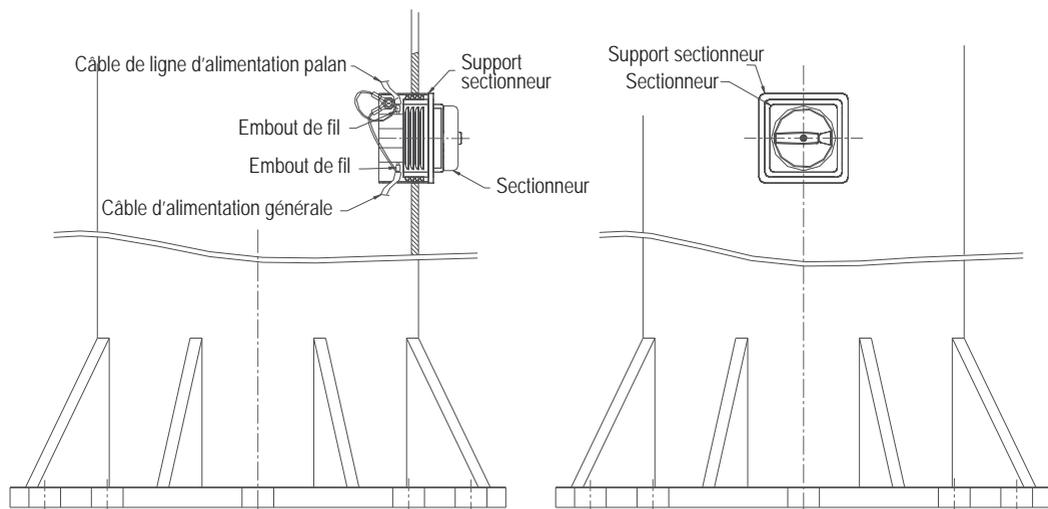
Régler la verticalité en agissant sur les écrous des vérins. Pour cela, il vous faudra dévisser les écrous ⑫ puis agir sur les écrous ⑬. Une fois l'axe parfaitement de niveau, revisser les écrous ⑫. Cette opération devra s'effectuer à chaque déplacement de la potence.



UTILISATION

Utiliser conformément à la charge maximale utile (CMU) définie par la fiche technique.

INTERRUPTEUR CADENASSABLE

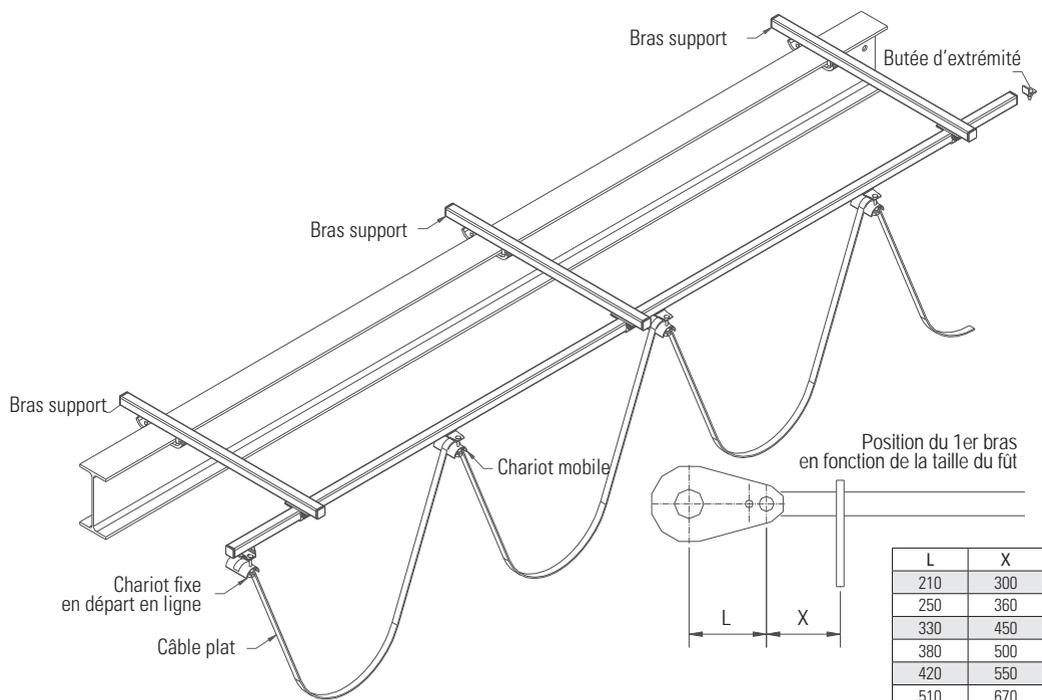


Plan de montage de l'interrupteur cadenassable

Ordre des opérations de montage de l'interrupteur cadenassable

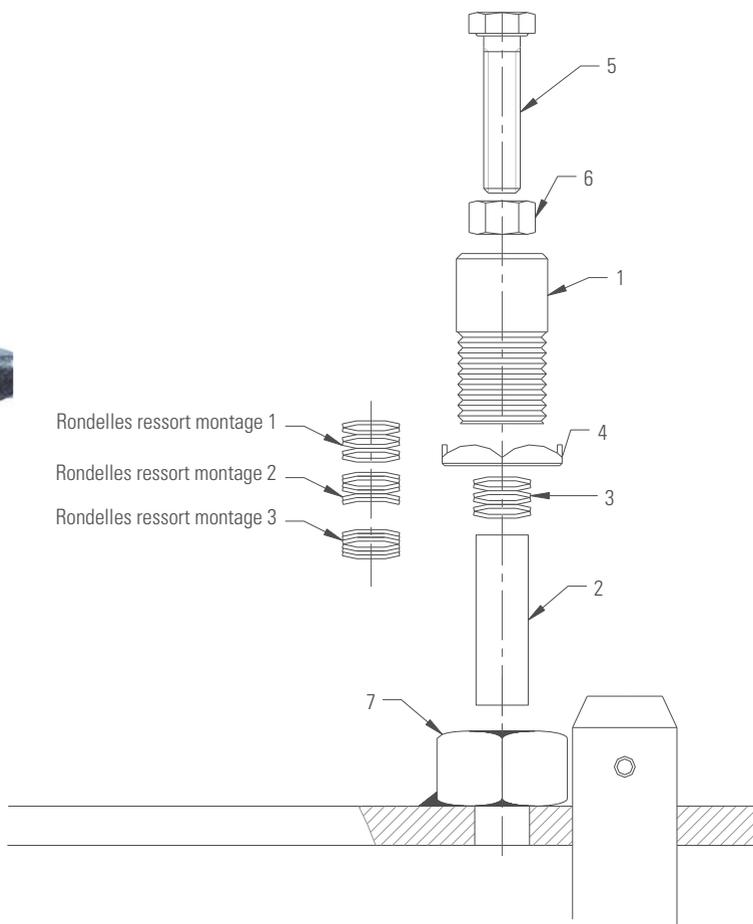
1. Tirer le câble d'alimentation générale.
2. Faire passer le câble d'alimentation générale dans le trou du support sectionneur, puis sertir les embouts de fil fournis.
3. Raccorder les 3 phases d'alimentation générale sur les bornes 1, 3 et 5.
4. Sertir la terre sur l'une des cosses ronde fournie.
5. Tirer le câble de la ligne d'alimentation palan.
6. Faire passer le câble de la ligne d'alimentation dans le trou du support sectionneur, puis sertir les embouts de fil fournis.
7. Raccorder les 3 phases de la ligne d'alimentation sur les bornes 2, 4 et 6.
8. Sertir la terre sur la 2^e cosse ronde fournie.
9. Insérer la vis à tête fendue dans le trou du support sectionneur, mettre en place les 2 cosses de terre et bloquer l'ensemble avec l'écrou.
10. Mettre en place le sectionneur et le fixer sur son support à l'aide des 2 vis à tête hexagonale et rondelles éventail fournies.

LIGNE D'ALIMENTATION



1. Disposer le 1^{er} bras suivant la position X du plan ci joint.
2. Positionner les bras suivant avec un espacement maximum de 2m entre chaque.
3. Une fois les bras bloqués, faire glisser le rail de ligne dans chaque bras puis le fixer.
4. insérer le chariot fixe en départ de ligne puis les chariots mobiles et enfin la butée d'extrémité.
5. Faire passer le câble plat dans les chariots en les répartissant de manière égale le long du rail. Laisser 1 mètre de câble en bout du rail pour raccorder le palan.

RALENTISSEUR



Rondelles ressort montage 1

Rondelles ressort montage 2

Rondelles ressort montage 3

Installation

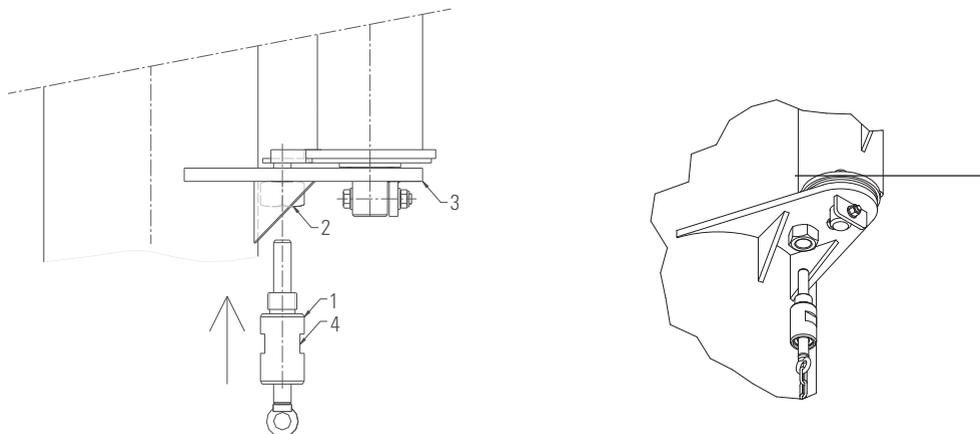
Le ralentisseur ne peut être monté qu'une fois la flèche en place.

1. Placer le doigt frotteur en nylon ② et rondelles ressort ③ suivant le freinage désiré dans le corps du ralentisseur ① :
 - Montage 1 : freinage souple.
 - Montage 2 : freinage normal
 - Montage 3 : freinage dur
2. Visser le corps du ralentisseur et son contre écrou ④ sur l'écrou M33 existant ⑦ et le bloquer.
3. Régler la pression grâce à la vis ⑤ prévue à cet effet avant de la bloquer avec le contre écrou ⑥.

VERROUILLAGE DE ROTATION

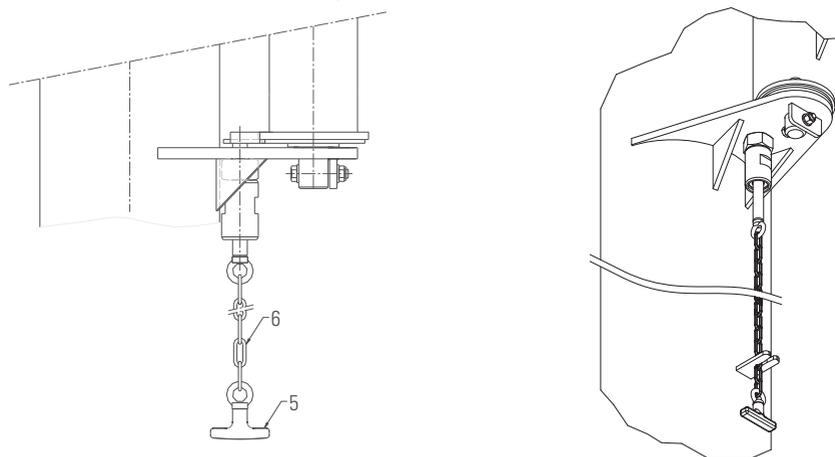
Installation

- Visser le corps du blocage ❶ dans l'écrou ❷ soudé sous la lyre ❸.
- Bloquer celui-ci en serrant à l'aide d'une clef appropriée sur les méplats ❹.
- La chaîne de manœuvre ainsi que la poignée sont déjà montées sur le doigt de verrouillage.

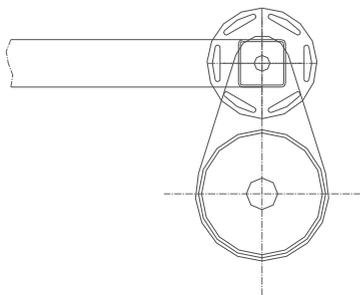


Utilisation

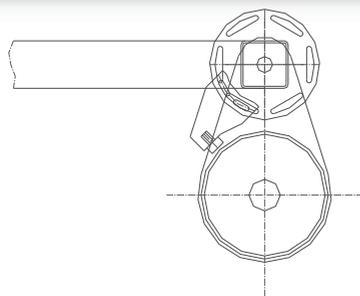
- La manœuvre de déblocage de rotation s'effectue en tirant sur la poignée ❺ située en bout de la chaîne ❻.
- Le doigt de verrouillage est monté sur ressort à l'intérieur du corps de blocage. Lorsque la chaîne est relâchée, le doigt remonte automatiquement en position haute. Lors de la rotation de la flèche, le verrouillage se fera automatiquement dans le trou d'indexage (si besoin, recouper la sur-longueur de l'axe du blocage de rotation).
- Si vous souhaitez que le verrouillage ne se fasse pas automatiquement, accrocher la chaîne en position tendue sur le plat soudé à hauteur d'homme sur le fût de la potence.



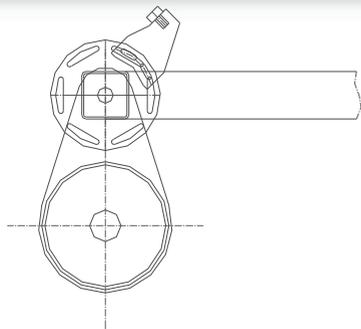
BUTÉES RÉGLABLES



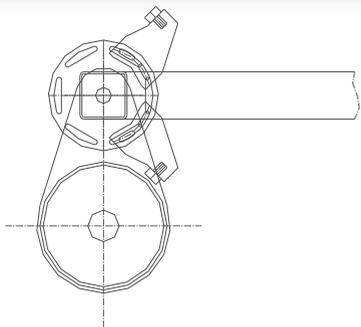
1. Mettre la flèche dans la première position extrême souhaitée



2. Assembler la première butée sur coquille à l'aide des vis fournies.

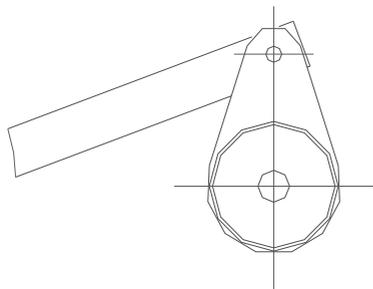


3. Positionner la flèche dans la deuxième position extrême souhaitée.

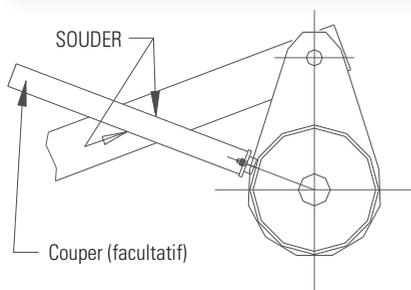


4. Assembler la deuxième butée sur la coquille de la même façon qu'en phase 2.

BUTÉES À SOUDER

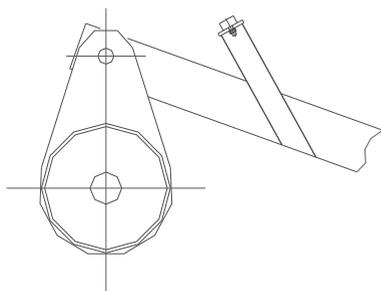


1. Mettre la flèche dans la première position extrême souhaitée

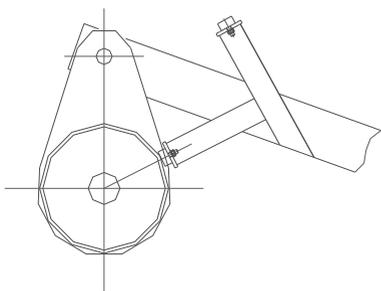


2. Souder la première butée sur la partie supérieure de la flèche puis couper l'extrémité du U.

Important : Bien faire concourir l'axe de la butée et l'axe diamétral du fût.



3. Positionner la flèche dans la deuxième position extrême souhaitée.

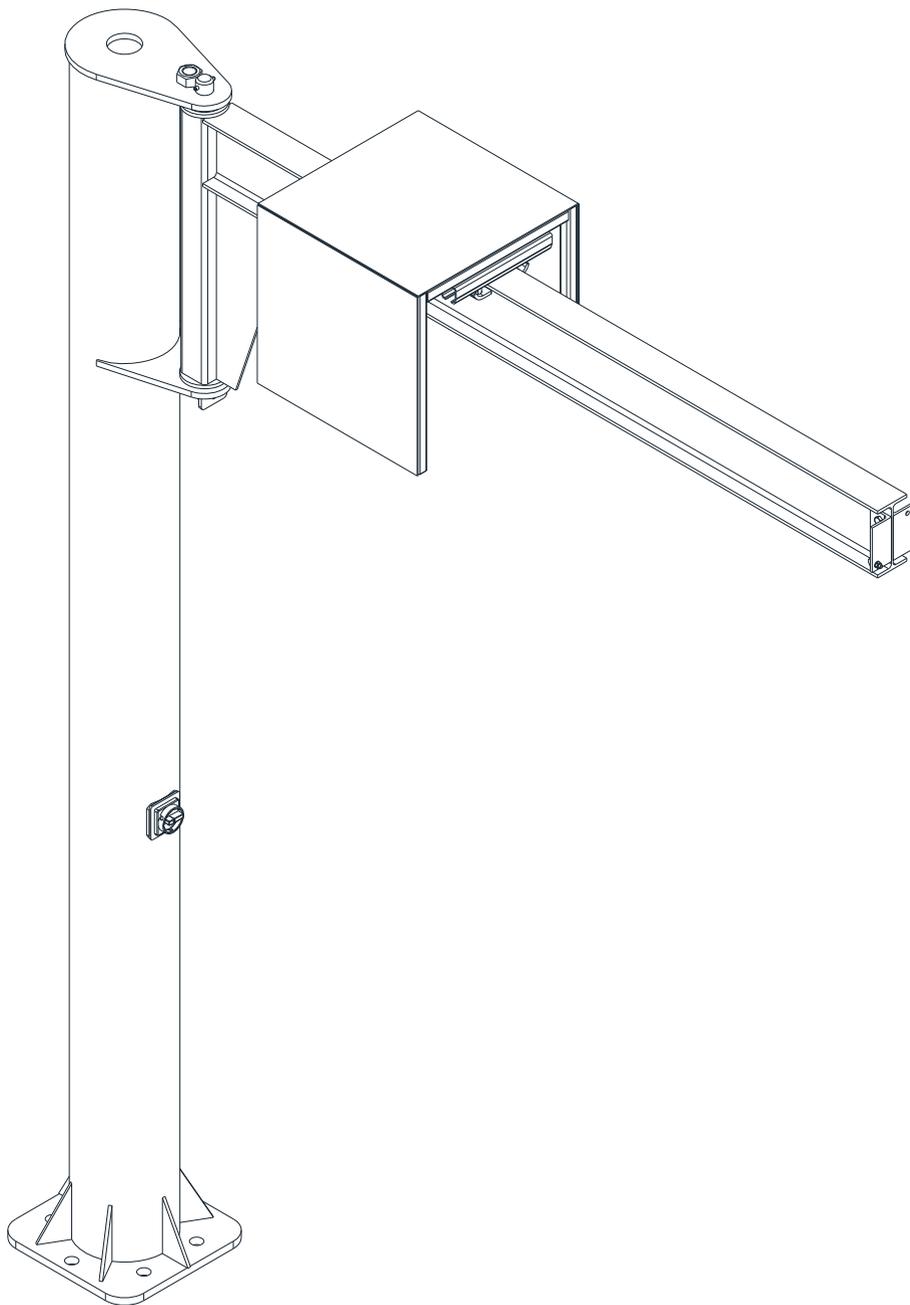


4. Couper la deuxième butée à la longueur demandée puis souder celle-ci sur la partie supérieure de la flèche de la même façon qu'en phase 2.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE CAPOT PALAN

Installation

- Centrer le capot entre la poutre, le palan et la ligne s'il y a, avant de serrer les crapauds.
- **Attention ! Ne pas positionner le capot trop près du pivot, ce qui fermerait votre angle de rotation.**



OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES DES UTILISATEURS APPAREILS OU SUPPORTS D'APPAREILS DE LEVAGE

Désignation de l'équipement : Potence mobile

Utilisation : Levage de charges

Catégorie : Support d'appareil de levage

Démontage / remontage fonctionnel : OUI

L'obligation du constructeur est de concevoir et mettre sur le marché un équipement conforme aux règles techniques et de remettre à l'utilisateur un dossier technique ainsi que la Déclaration de Conformité CE rédigée sous sa responsabilité.

L'obligation de l'utilisateur est d'installer, d'utiliser et de maintenir en état de conformité l'équipement. Il doit donc satisfaire à ses obligations de mise en service et de visites périodiques détaillées à l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

Le déplacement des appareils de levage ne nécessite pas une épreuve de réception supplémentaire.

Le démontage des appareils de levage nécessitera obligatoirement une nouvelle épreuve de réception par un organisme de contrôle.

Appareil mobile NON SOUMIS à démontage/remontage	Énergie appareil levage		Épreuve* statique	Épreuve* dynamique	Examen d'adéquation	VGP
	Manuelle	Autre				
1 ^{re} mise en service	+		150 %	110 %	OUI	
1 ^{re} mise en service		+	125 %	110 %	OUI	
Visite périodique						12 mois

* Les coefficients d'épreuves sont déterminés par l'énergie de l'appareil de levage.

CE QU'IL FAUT FAIRE ET NE PAS FAIRE

Il est impératif de lire attentivement ces consignes, pour vous permettre d'installer, d'utiliser, de maintenir en état votre appareil, et de diminuer le risque dû à une mauvaise utilisation.

Toute utilisation contraire à ce qui est préconisé ci-dessous, présente des dangers, de ce fait, le constructeur déclinera toute responsabilité.

Veillez à bien respecter les consignes énumérées ci-dessous.

CE QU'IL FAUT FAIRE

GÉNÉRALEMENT

- Lire et suivre attentivement les instructions mentionnées dans la notice d'instruction dès la première mise en service. Lors de la réparation ou de la maintenance n'utiliser que des « *pièces d'origine* ».
- Avoir toujours la notice d'instructions ainsi que les consignes d'utilisation à proximité de l'appareil et à la disposition de l'opérateur et de la personne chargée de la maintenance.

TRANSPORT / STOCKAGE

- Manipuler l'appareil et sa structure, ou par des dispositifs prévus à cet effet, ou dans l'emballage d'origine.
- Stocker l'appareil à l'abri des ambiances agressives (poussière, humidité...). Il devra être nettoyé et protégé contre la corrosion (graissage...).

INSTALLATION / MAINTENANCE / INTERVENTIONS

- Faire effectuer l'installation par un personnel formé, compétent électriquement et mécaniquement.
- Imposer le respect des règles de sécurité (harnais, dégagement des zones de travail, consigner la zone...)
- S'assurer de la rigidité de la structure de fixation de l'appareil.
- Neutraliser les sources électriques.
- Suivre scrupuleusement les instructions d'installations mentionnées dans la notice d'instructions de l'appareil.
- Connecter directement le câble d'alimentation sur le bornier d'alimentation dans le coffret électrique :
 - le câble doit être monté conformément à la notice, graissé et rodé par quelques manœuvres sans charge,
 - la chaîne doit être montée conformément à la notice, huilée et rodée par quelques manœuvres sans charge.
- Établir un programme d'inspection et enregistrer toutes les maintenances effectuées sur les appareils et plus particulièrement : les crochets, les ensembles de la moufle, la chaîne ou le câble, le frein, les interrupteurs de fins de course...
- Remplacer tout élément suspect ou usager.

À LA SUITE D'ARRÊT PROLONGÉ OU LORS D'UN CONTRÔLE :

- Vérifier le fonctionnement et le réglage des organes de sécurité (frein, fins de course, limiteur...) conformément à la notice d'instructions.
- Vérifier régulièrement l'état de la chaîne ou du câble et des crochets (articulation, butée tournante...).
- Si une déformation ou une usure anormale est constatée, les pièces doivent être changées.
- Laisser le câble propre et graissé en permanence.
- Vérifier le serrage des éléments d'assemblages.
- Vérifier l'état des fils composants le câble de levage.
- Vérifier que les chaînes ne sont pas vrillées et qu'elles ne présentent aucune blessure. Vérifier que les filins de câble en acier supportant la boîte à boutons remplissent bien leurs fonctions. Le câble de conducteurs de la boîte à boutons n'est pas un câble de manutention.

Il est impératif de lire attentivement ces consignes, pour vous permettre d'installer, d'utiliser, de maintenir en état votre appareil, et de diminuer le risque dû à une mauvaise utilisation. Toute utilisation contraire à ce qui est préconisé ci-dessous, présente des dangers, de ce fait, le constructeur déclinera toute responsabilité. Veuillez à bien respecter les consignes énumérées ci-dessous.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

TRANSPORT / STOCKAGE

- Ne jamais déplacer ou lever l'appareil par les câbles électrique.
- Ne pas poser le palan sans support adapté, pour éviter de détériorer les composants de la face inférieure.

INSTALLATION / MAINTENANCE / INTERVENTIONS

- Ne jamais modifier l'appareil sans étude et autorisation du constructeur.
- Ne jamais modifier les valeurs et les réglages des organes de sécurité, en dehors des limites prévues par la notice ou sans l'accord du constructeur.
- Ne jamais contourner les sectionneurs, les interrupteurs électriques, les équipements de prévention ou de limitation.

À L'UTILISATION

- Ne jamais transporter de charge sans éloigner le personnel. Ne pas faire passer le crochet avec ou sans charge au-dessus du personnel.
- Ne pas laisser une personne non qualifiée utiliser l'appareil.
- Ne jamais soulever de charge supérieure à la charge maximale d'utilisation indiquée sur l'appareil. Les chocs ou l'accrochage accidentel de la charge manutentionnée avec l'environnement, peuvent provoquer des surcharges.
- Ne jamais supprimer le linguet des crochets.
- Ne jamais bloquer, ajuster ou supprimer les interrupteurs ou butées de fins de course pour aller plus haut ou plus bas que ceux-ci ne le permettent.
- Ne pas utiliser l'appareil pour arracher, décoincer ou tirer latéralement.
- Ne jamais transporter de personnes à l'aide de l'appareil.
- Ne pas toucher les organes en mouvement.
- Ne jamais utiliser un appareil en mauvais état (usure, déformation...).
- Ne jamais utiliser de pièces de rechange douteuses ou dont la provenance est méconnue.
- Ne jamais balancer la charge intentionnellement.
- Ne pas provoquer de contacts brutaux sur l'appareil. Ne pas utiliser de butées mécaniques comme moyen d'arrêt répétitif.
- Ne jamais utiliser la chaîne ou le câble de levage comme une élingue.
- Ne jamais élinguer sur le bec du crochet (risque de détérioration du crochet et chute de charge)
- Ne jamais utiliser un crochet en porte à faux.
- Ne jamais vriller les chaînes de charge. (Retournement de moufle...).
- Ne jamais utiliser les câbles électriques pour déplacer l'appareil.
- Ne pas laisser une charge en attente suspendue.
- Ne jamais utiliser l'appareil comme référence terre pour le soudage.
- Ne pas utiliser l'appareil pour un usage ou dans un endroit pour lequel il n'a pas été prévu.
- Ne pas utiliser les organes de sécurité comme moyen de mesure de la masse portée.
- Ne pas utiliser les commandes inutilement (éviter le pianotage). Cela provoque la surchauffe, voire la détérioration de l'appareil.
- Ne jamais tirer la charge en biais, amener l'appareil à la verticale de la charge avant de la lever.
- Ne pas utiliser l'appareil avec une alimentation électrique différente de celle préconisée (sous ou sur tension, absence de phase...).

CONDITIONS D'ESSAIS DES POTENCES ET PORTIQUES D'ATELIER

Afin de s'assurer de la bonne tenue du matériel, et à défaut d'une législation précise, voici ce qui est préconisé par le constructeur en matière d'essais dynamiques et statiques en charge sur les appareils standard.

Toute autre réglementation, qu'elle soit liée à des conditions spécifiques à un pays ou à une utilisation particulière devra faire l'objet d'un cahier des charges dûment approuvé par le constructeur.

ESSAIS DYNAMIQUES

Pour les essais dynamiques il sera ajouté une surcharge de 10 % à la charge nominale, qu'il s'agisse d'un levage électrique ou manuel.

Les essais seront donc pratiqués sur tous les mouvements (levage, direction, translation, rotation etc.). Il ne sera pas nécessaire de lever la charge au maximum de sa hauteur, mais il est possible de le faire et aucun temps n'est imposé.

Une seule manœuvre de chaque mouvement est nécessaire et suffisante.

Interprétation des essais dynamiques :

Lors de ces essais l'ensemble palan + chariot doit rester stable. S'assurer d'aucune déformation visible trop importante.

Mesurer la Hauteur Sous Fer ou Sur Fer à vide avant d'appliquer la charge au centre de la poutre et remesurer sous charge dynamique.

Faire le ratio pour recalculer la déformation mesurée sous charge dynamique en la divisant par 1,1 afin de l'interpréter en **Flèche sous Charge Nominale**, cette flèche étant directement proportionnelle à la charge.

Seule la flèche sous charge nominale est interprétable à l'exclusion de toute autre !

Pour les potences sur fût, les flèches constatées (**interprétées sous charge nominale**) ne doivent pas être supérieures au 1/100^e de la portée seule et au 1/200^e de la somme Portée + Hauteur.

Pour les potences murales les flèches ne doivent pas être supérieures au 1/200^e de la portée (il ne sera pas tenu compte de la déformation éventuelle du poteau qui est censé être de taille suffisante et avoir été calculé par l'utilisateur).

Pour les portiques d'atelier, les flèches ne doivent pas être supérieures au 1/500^e de la portée.

Si les essais dynamiques donnent satisfaction, il sera procédé aux essais statiques.

Afin de s'assurer de la bonne tenue du matériel, et à défaut d'une législation précise, voici ce qui est préconisé par le constructeur en matière d'essais dynamiques et statiques en charge sur les appareils standard.

Toute autre réglementation, qu'elle soit liée à des conditions spécifiques à un pays ou à une utilisation particulière devra faire l'objet d'un cahier des charges dument approuvé par le constructeur.

ESSAIS STATIQUES

Les essais statiques ont pour unique vocation de s'assurer de la tenue de l'ensemble et de vérifier l'absence de déformation permanente ou résiduelle.

Aucune mesure de flèche ne sera interprétée lors de ces essais si ce n'est que pour vérifier l'absence de déformation permanente

Conditions à remplir lors des essais statiques :

Pour les essais statiques il sera appliqué une surcharge de **25% en plus de la charge nominale**, qu'il s'agisse d'un levage électrique ou manuel.

Ces essais seront pratiqués uniquement sur le mouvement de levage, bras de la potence en position centrale (charge en extrémité du bras s'il s'agit d'une potence et au centre s'il s'agit d'un portique).

Il est interdit de soulever la charge majorée de 25% avec l'appareil mais des masses additionnelles seront ajoutées à la charge dynamique.

La durée de cet essai n'excédera pas 30 mn.

Interprétation des essais statiques :

Si à la suite des essais statiques, aucune déformation permanente ou résiduelle n'est constatée, l'appareil pourra être mis en service.

Au sens de la Directive Machines Européenne, aucune note de calcul ne sera délivrée sauf demande à la passation de commande et dument acceptée par le constructeur, au même titre que les plans de détails, nomenclatures etc. . . . qui font l'objet du dossier constructeur et à ce titre sont des documents confidentiels.

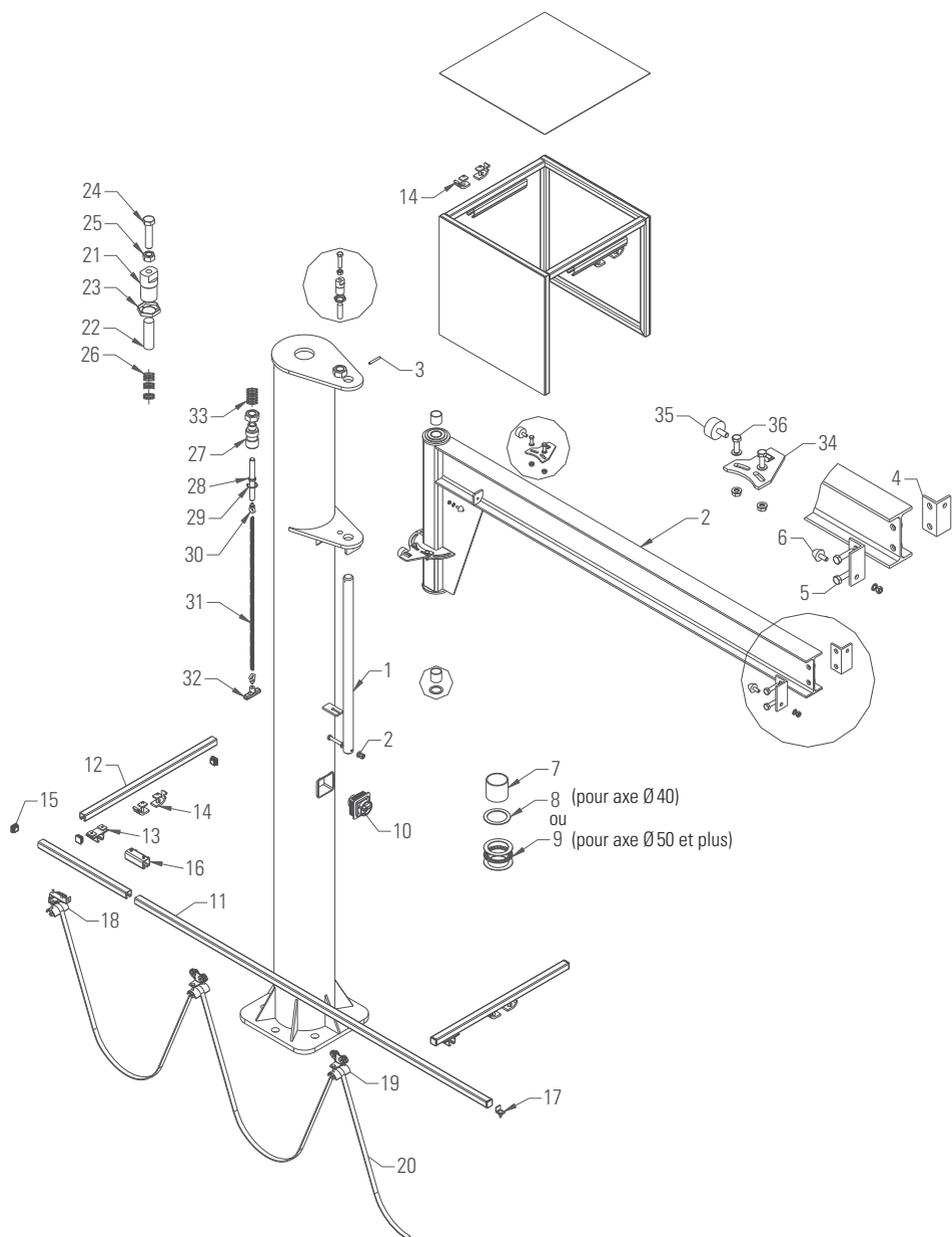
Concernant les palans électriques à chaîne :

Il est rappelé que ces appareils sont pourvus de **limiteurs de couple** et non de **limiteurs de charge**.

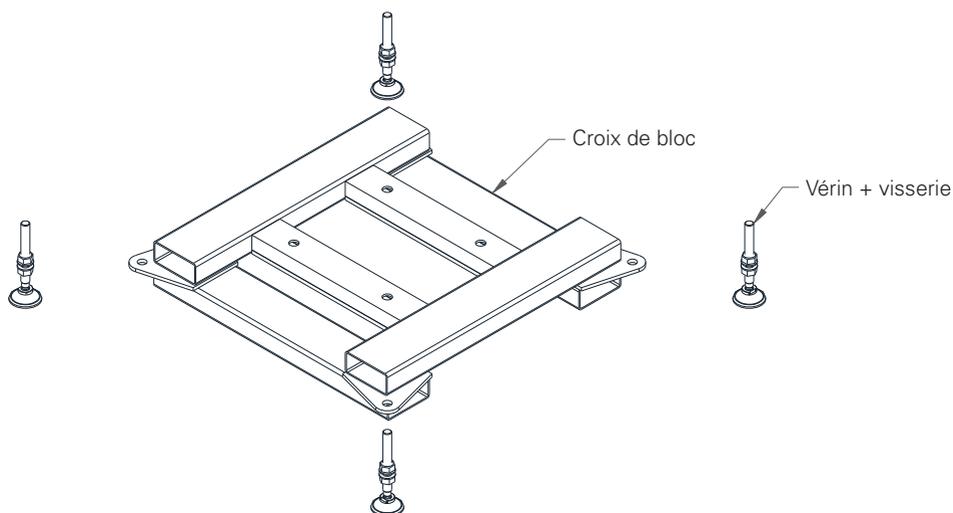
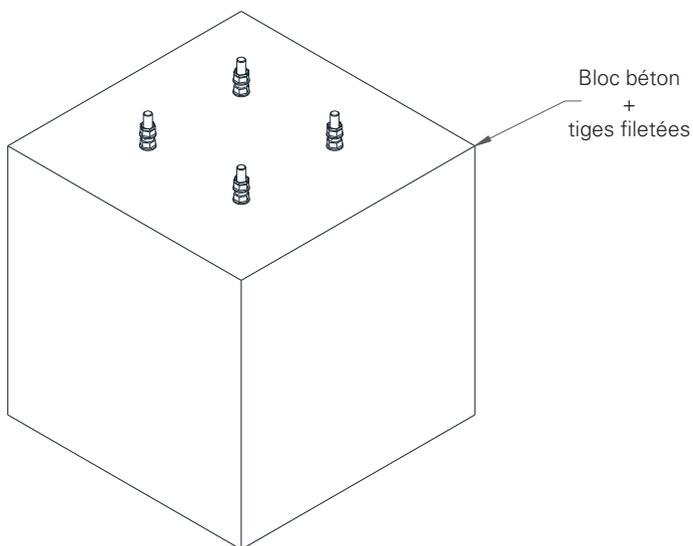
Aussi pour des raisons de sécurité, leur réglage dépasse largement le seuil de déclenchement de 110% de la charge nominale.

Il est tout à fait acceptable que ces limiteurs de couple puissent être « tarés » à 120% voire 160% de la charge nominale. Cette mesure ayant pour but d'anticiper l'usure par patinage du système antifriction assurant la limitation du couple et de prévenir ainsi tout risque de « glissement » de la charge.

PIÈCES DÉTACHÉES POTENCES SUR FÛT INVERSÉES MOBILES



	N°	Désignation	Standard	Option
Potence	1	Axe de rotation	X	
	2	Visserie arrêt d'axe	X	
	3	Goupille fendue	X	
	4	Butée d'extrémité	X	
	5	Visserie butée d'extrémité	X	
	6	Butée caoutchouc + visserie	X	
	7	Bague DU	X	
	8	Butée DU	X	
	9	Butée à aiguille + rondelles	X	
	10	Interrupteur cadenasable		X
Ligne d'alimentation (option)	11	Rail de ligne		X
	12	Bras support		X
	13	Griffe de suspension		X
	14	Crapaud		X
	15	Bouchon plastique		X
	16	Éclisse de jonction		X
	17	Butée d'extrémité pour ligne		X
	18	Chariot porte câble fixe		X
	19	Chariot porte câble mobile		X
	20	Câble		X
Ralentisseur (option)	21	Corps de ralentisseur		X
	22	Doigt frotteur nylon		X
	23	Écrou en tôle		X
	24	Vis de réglage		X
	25	Contre écrou		X
	26	Rondelle ressort		X
Verrouillage de rotation (option)	27	Moyeu (blocage de rotation)		X
	28	Axe (blocage de rotation)		X
	29	Anneau élastique		X
	30	Vis anneau		X
	31	Chaîne		X
	32	Poignée		X
	33	Ressort (blocage de rotation)		X
Butée réglable (option)	34	Support butée réglable		X
	35	Butée caoutchouc		X
	36	Visserie butée réglable		X



Support mobile

Désignation	Standard	Option
Bloc béton + tiges filetées		X
Croix de bloc		X
Vérin + visserie		X

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES DES UTILISATEURS APPAREILS OU SUPPORTS D'APPAREILS DE LEVAGE

Désignation de l'équipement : Potence mobile

Utilisation : Levage de charges

Catégorie : Support d'appareil de levage

Démontage / remontage fonctionnel : OUI

L'obligation du constructeur est de concevoir et mettre sur le marché un équipement conforme aux règles techniques et de remettre à l'utilisateur un dossier technique ainsi que la Déclaration de Conformité CE rédigée sous sa responsabilité.

L'obligation de l'utilisateur est d'installer, d'utiliser et de maintenir en état de conformité l'équipement. Il doit donc satisfaire à ses obligations de mise en service et de visites périodiques détaillées à l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

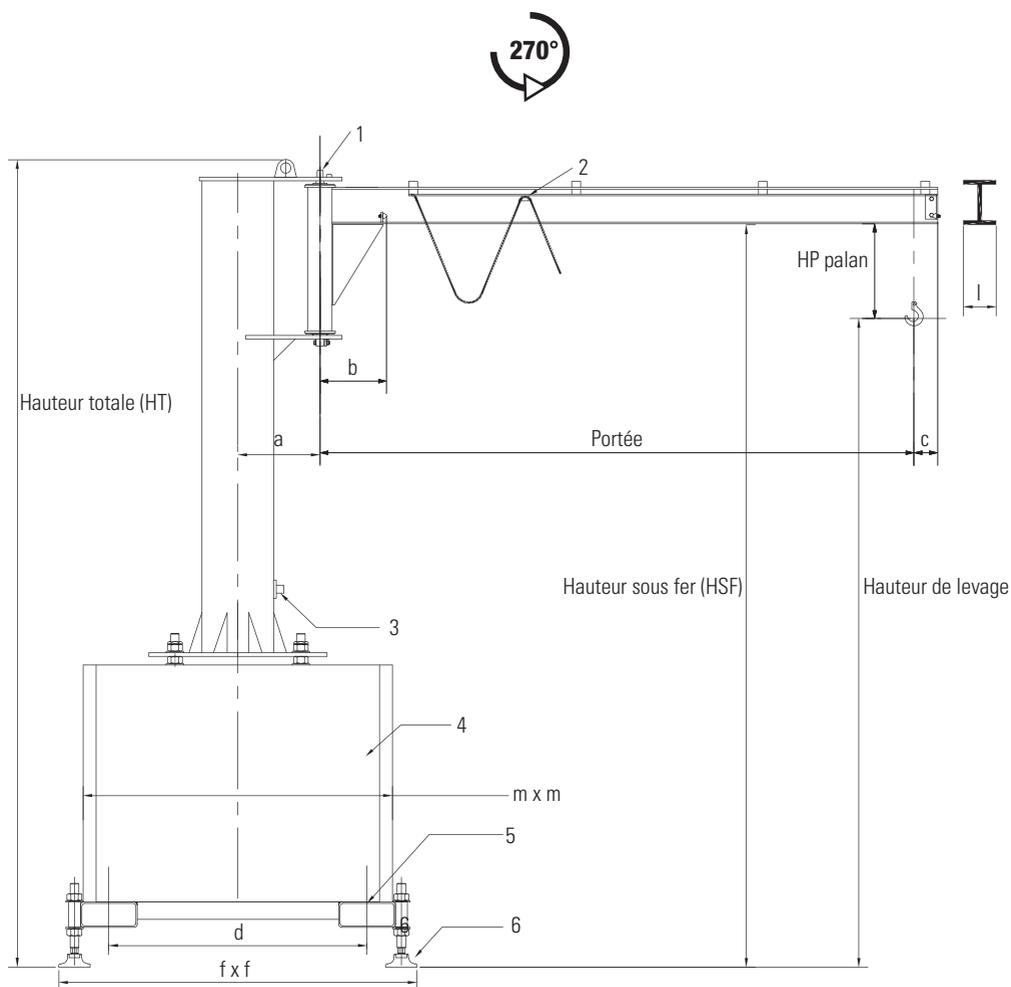
Le déplacement des appareils de levage ne nécessite pas une épreuve de réception supplémentaire.

Le démontage des appareils de levage nécessitera obligatoirement une nouvelle épreuve de réception par un organisme de contrôle.

Appareil mobile NON SOUMIS à démontage/remontage	Énergie appareil levage		Épreuve* statique	Épreuve* dynamique	Examen d'adéquation	VGP
	Manuelle	Autre				
1 ^{re} mise en service	+		150 %	110 %	OUI	
1 ^{re} mise en service		+	125 %	110 %	OUI	
Visite périodique						12 mois

* Les coefficients d'épreuves sont déterminés par l'énergie de l'appareil de levage.

CARACTÉRISTIQUES POTENCES SUR FÛT INVERSÉES MOBILES



1	Ralentisseur (option) + 70 mm
2	Ligne d'alimentation (option)
3	Interrupteur cadenassable (option)
4	Contrepoids béton
5	Fourreaux de passage des fourches 170 x 70
6	Vérins stabilisateurs réglables

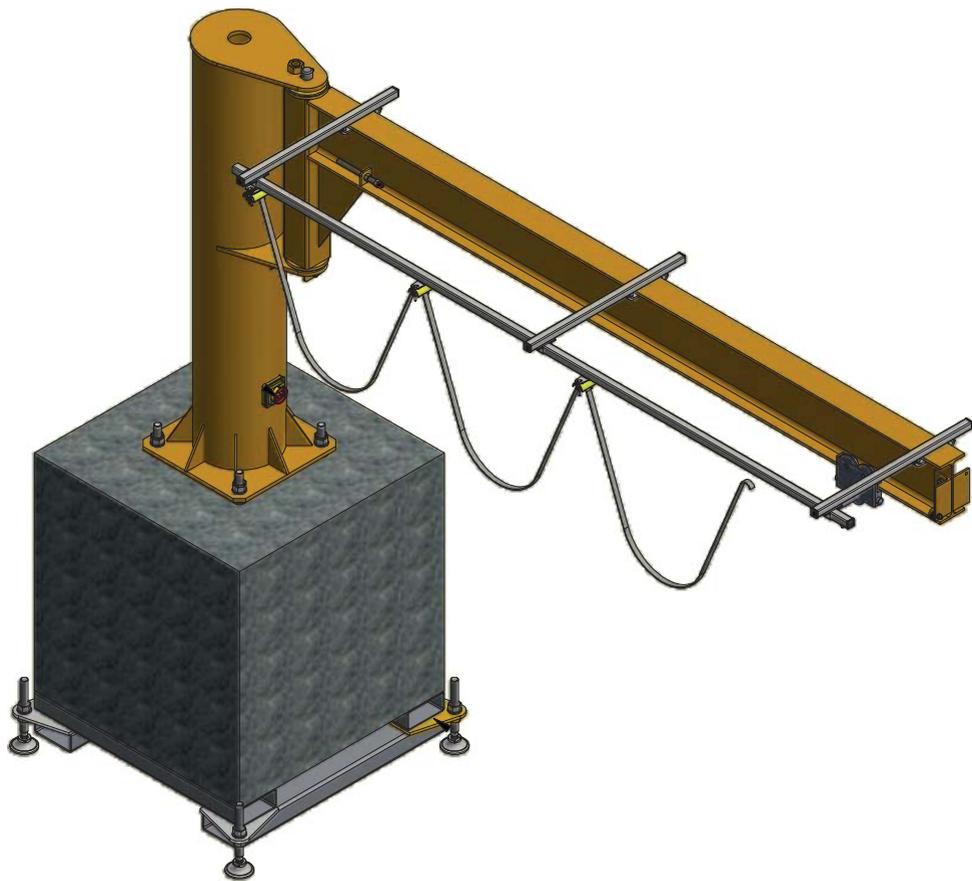
CMU	Portée	Hauteur sous fer HSF(1)	Hauteur Totale HT	a	b	c	d	l	m x m	f x f	Poids
Max. capacity	Span	Height under beam HSF(1)	Overall Height HT								Weight
Kg	m	m	m	mm	mm	mm	mm	mm	m	m	Kg
150 (50)	2	3	3,32	210	280	150	820	91	1 x 1	1,2	1 387
	2,5	3	3,32	210	280	150	820	91	1 x 1	1,2	1 942
	3	3	3,32	210	280	150	820	91	1 x 1	1,2	1 946
	3,5	3	3,32	210	280	150	820	91	1 x 1	1,2	2 501
	4	3	3,32	250	280	150	820	91	1 x 1	1,2	2 536
	4,5	3	3,34	250	300	150	820	100	1 x 1	1,2	3 158
	5	3	3,34	250	300	150	1 070	100	1,25 x 1,25	1,45	3 078
250 (50)	2	3	3,32	210	280	150	820	91	1 x 1	1,2	1 937
	2,5	3	3,32	210	280	150	820	91	1 x 1	1,2	2 492
	3	3	3,32	250	280	150	820	91	1 x 1	1,2	3 077
	3,5	3	3,32	250	280	150	1 070	91	1,25 x 1,25	1,45	2 990
	4	3	3,32	250	280	150	1 070	91	1,25 x 1,25	1,45	3 854
	4,5	3	3,38	330	350	150	1 070	120	1,25 x 1,25	1,45	4 067
	5	3	3,38	330	350	150	1 070	120	1,25 x 1,25	1,45	4 082
500 (50)	2	3	3,32	250	280	150	1 070	91	1,25 x 1,25	1,45	2 976
	2,5	3	3,32	250	280	150	1 070	91	1,25 x 1,25	1,45	3 841
	3	3	3,38	330	350	150	1 070	120	1,25 x 1,25	1,45	4 881

(...) Poids estimé du palan.

(1) Pour HSF supérieure à 4 m, nous consulter.

(...) Estimated weight of the hoist.

(1) For HSF higher than 4 m, please consult us.



ATTENTION

**CET APPAREIL
NE DOIT PAS
ÊTRE DÉPLACÉ
EN CHARGE**